

POLITIQUE DÉPARTEMENTALES LA GESTION DES RESSOURCES DÉPARTEMENTALES

Avec plus de 5 000 agents répartis sur l'ensemble du territoire, le Département est l'un des principaux employeurs de Seine-et-Marne. Conscient du rôle central joué par les agents dans la mise en œuvre de ses politiques publiques, le Département veut servir au mieux les 1,4 million de Seine-et-Marnais à l'aide d'une politique départementale ambitieuse, innovante mais aussi raisonnée et efficiente.

Pour un service public de qualité et exemplaire

Pour assurer l'efficacité des politiques publiques et plus largement du service rendu aux Seine-et-Marnais, le Département s'investit dans les gestions de ses ressources humaines avec la conviction que celles-ci forment une des clefs de voûte au service de la performance et de la modernisation de l'action publique.

Plusieurs actions ont été menées en faveur de la clarté et de l'exemplarité des actions du Département :

- Incarner, défendre et promouvoir le sens du service public et de notre collectivité dans l'action publique locale,
- Adoption d'un cadre de référence afin d'impulser une culture de l'intégrité, inscrite dans une politique globale de déontologie (2022),
- Création d'un poste de délégué à la probité (2023),
- Approbation et large diffusion de la Charte de déontologie (avril 2023),
- Désignation d'un référent déontologue des agents et des élus,
- Déclarations d'intérêts avec identification préalable des activités à risques,
- Travail de qualification des risques en cours dans l'ensemble des directions.

Les ressources humaines renforcées et modernisées

Au-delà des ressources humaines, le Département a exploré l'ensemble des leviers d'optimisation des ressources internes pour faire du Département une collectivité moderne, à l'écoute de ses agents. Pour remplir cet objectif, plusieurs actions ont été réalisées :

- Investissement dans la formation des agents du Département,
- la protection des agents à tous niveaux (politique handicap, égalité professionnelle, violences externes, risques psycho-sociaux, etc.),
- la démarche Marque employeur,
- Adaptations du Département aux réalités du marché de l'emploi

Brochure mi-mandat



Créé le: 20/08/2020

- Mis à jour le : 17/04/2024